

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché à Procédure Adaptée – M.A.P.A.

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre : Entretien préventif et curatif de l'éclairage public y compris les stades et pose et dépose des illuminations.

Type d'accord-cadre : Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures et services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Les montants prévisionnels pour ce marché se situent dans les fourchettes suivantes :

- Entretien préventif : entre 80 000 et 85 000 € HT
(Des travaux de relampage de stade, de reprises de coffrets et de modification d'alimentation électrique dans certains secteurs sont à prévoir dans les mois à venir. Ils sont ponctuels et ne seront pas systématiquement au programme des marchés d'entretien de l'éclairage public à venir).
- Entretien curatif : entre 50 000 et 55 000 € HT
- Pose et dépose d'illuminations : entre 75 000 et 80 000 € HT

Le montant maximum annuel de dépenses pour ce marché est fixé à : 220 000 € H.T.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Le présent marché a pour objet les travaux de maintenance et réparations des installations électriques extérieures (éclairage public) installées sur le territoire de la Ville de Brignoles, les travaux divers connexes et la pose et dépose des illuminations de fin d'année.

Consistance des prestations et travaux :

- Travaux de relampage, de modifications des alimentations dans certains secteurs de la ville.
- Dépannages occasionnels de l'ensemble de foyers d'éclairage.
- Travaux divers et imprévus (dus à des incidents ou accidents causés par des tiers), défauts de câbles ou autres travaux.
- Visite de contrôle.
- Prestations de pose et dépose d'illuminations
- Service d'astreinte.

Durée globale de l'accord-cadre : Le marché commence à sa date de notification pour une durée d'un an.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant l'article L.2123-1 du code la commande publique.

Code NUTS : FRL05

Visite sur site non obligatoire : La visite sur sites n'est pas obligatoire. Néanmoins, tout candidat qui souhaite se rendre sur place peut le faire de sa propre initiative.

Classification C.P.V.: 34928500-3 Equipement d'éclairage public - 34993000-4 Eclairage public - 45316110-9 Installation de matériel d'éclairage public - 50232100-1 Services d'entretien d'éclairage public - 51110000-6 Services d'installation de matériel électrique.

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Vendredi 06 juin 2025 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Candidature selon la procédure DUME S :

« Ce marché est conforme au dispositif DUME S et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).

Les justifications à produire hors procédure DUME S sont celles prévues aux articles L.2141-1 et R.2143-3 à R.2143.4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (**imprimé Cerfa DC1 joint**)
- Déclaration du candidat (**imprimé Cerfa DC2 joint**).
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en **redressement judiciaire**.
- **Déclaration sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner. (**Déclaration jointe**)
- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- Production pour **chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Liste des **principales prestations objets du marché, réalisés au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix des prestations : 60 % - Valeur Technique : 30 % - Délais d'intervention : 10%.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Téléchargeable gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Toute demande devra être établie sur la plateforme acheteur www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83 041 Toulon. Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet) : Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 15 mai 2025